



Association
des Populations
des Montagnes
du Monde

Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM)

SIRET : 43912951100010

50 Boulevard Malesherbes

75008 Paris

PROJET D'AVENIR

Le renouveau de l'Association
des Populations des Montagnes du Monde

Août 2018

Présenté par le Président Jean Lassalle
Député des Pyrénées Atlantiques

Avant-propos :

La montagne représente environ 35% de la surface non-immersée de la planète. A la fin du 20^e siècle, elle abrite encore près d'un milliard et demi d'habitants. Ces derniers n'ont, hélas, pour leur immense majorité aucune relation entre eux et très peu d'histoire partagée. Pourtant, unis par leur amour de la montagne, à ces territoires marqués par leur altitude et leur beauté, ils ont le même savoir être, le même savoir faire, le même respect de la Terre-Mère. Ce dernier sentiment se décline de manière parfois différente. Les montagnards sont forgés par des conditions de vie extrêmes dues notamment aux formidables handicaps de l'altitude et du très grand éloignement. Ils ont acquis une conscience collective extrêmement développée et mue par des qualités humaines exceptionnelles, telle la résistance aux conditions impitoyables de vie, de courage et d'intuition issue des codes, des us et coutumes, d'écrits de leurs plus anciennes communautés. Il leur manquait l'opportunité de la rencontre et l'expression d'une voix : la voix des montagnards du monde.

L'APMM issue du rassemblement des montagnards du monde à Paris et Chambéry (Savoie) en l'an 2000 par l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM). Cette dernière, dont le secrétaire général était précisément le fondateur de l'ANEM (Pierre Rémi) entreprit de prendre des contacts et organisa des travaux en vue de cet événement du 3^e millénaire en 1998. Elle fit appel à quelques experts et responsables d'organisations non-gouvernementales (ONG) dont l'expertise sur la montagne et ses populations était reconnue au niveau mondial. Un groupe d'élus toutes sensibilités confondues dans l'esprit de l'ANEM et son Président de l'époque s'impliquèrent totalement dans le projet. La première Assemblée Générale constitutive de l'APMM eut lieu à Quito en septembre 2002. Ce fût un véritable choc de cultures. Des montagnards venus de quasi toutes les montagnes du monde se retrouvèrent une semaine durant. Les débats furent littéralement électrisés autant que passionnément animés par des représentants de pays ou de communautés d'Amérique du Sud (Bolivie, Colombie, Equateur Pérou, Chili, Brésil...). Ces derniers, en pleine révolution culturelle avaient déjà une très forte prémonition de ce que devait être l'expression des montagnards à l'échelle de la planète. Au terme de débats cyclopéens, un premier Conseil d'administration fût mis sur pied et Jean Lassalle fût élu Président par acclamations en présence de plusieurs représentants de Gouvernements, Chefs de Communautés, Ambassadeurs, etc.

Au cours des derniers 18 mois cette formidable initiative s'est progressivement éteinte pour diverses raisons qu'il appartiendra aux travaux à venir d'interpréter. L'important condensé du bilan moral donnera une idée de l'action entreprise, des résultats obtenus, des chantiers ouverts depuis. L'assèchement des financements publics et privés dont a bénéficié l'APMM durant de nombreuses années n'y est pas totalement étranger. L'enjeu des mois à venir est de trouver, à travers des actions à redéfinir, de nouveaux moyens financiers.

Le présent document a pour objet de présenter, dans l'esprit de l'histoire de l'APMM et de quelques uns des grands enjeux de 2018, un projet susceptible de reprendre notre route. Nous avons une chance d'y parvenir grâce à un financement de sortie de contrat, de la réflexion, de l'expérience et de la fidélité de la fondation Charles Léopold Mayer. L'ordre de présentation choisi ou la longueur du développement consacré à chacun d'entre eux n'a aucune prétention de classement par importance.

Partie 1 – Les Communs : La gestion en Biens Communs

L'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM) a engagé à l'initiative et avec la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme un travail sur la redécouverte des Biens Communs et l'extraordinaire capacité de gestion du territoire et de la vie des Hommes qu'ils constituent.

L'APMM s'est convaincue à l'époque, grâce à la FPH, notamment lors des rencontres de Guérande que cette approche, si nous décidons de nous la réapproprier, permet aujourd'hui des solutions à des situations totalement ingérables. J'ai largement commenté dans l'un de mes ouvrages « *Le retour du citoyen* » (au Cherche Midi) cette approche qui avait valu le prix Nobel à la regrettée économiste américaine, Elinor Ostrom. Le Bien Commun appartient à tous et n'appartient à personne. Il est notre Bien Commun à tous.

Il est nécessaire de reprendre les contacts existants ou acquis par l'APMM et la Fondation à travers la France, l'Europe et le monde. Il convient d'intégrer et de former les très nombreux intéressés en ayant entendu parler mais ne connaissant pas cette approche politique ni ses principes dans l'univers mondialisé, financiarisé à des fins purement spéculatives. L'Homme et sa raison d'être s'éteignent à mesure que la planète s'enflamme. Le retour de l'Homme est la seule priorité qui vaille, elle est la seule qui permette d'envisager le retour à la civilisation, aux civilisations. Elle est la condition *sine qua none* pour éviter l'apocalypse qui menace à nouveau, peut être avec une force jamais égalée dans l'histoire de l'humanité. Instruits de leurs expériences respectives, empreints de leur humanité, conscients de notre savoir faire, forts de quelques acquis, nos deux organisations solidaires doivent jouer un rôle historique dans la reprise en main par l'Homme de son propre destin. « *Les montagnes et les montagnards ont toujours éclairé de leur présence et de leur conscience les plaines et leurs cités* ». Jean-Paul II, octobre 2003 au Vatican.

Partie II – Des projets vitaux pour la montagne

L'éloignement est l'une des principales réalités subies par les populations de montagne. L'accès à l'eau potable dans le monde est un des marqueurs les plus nets du clivage entre populations riches et populations pauvres. Cette réalité conditionne souvent l'accès à d'autres domaines tout aussi importants tels que l'accès à des réseaux sanitaires, de l'alimentation, de l'électricité, des premiers soins, ou de l'éducation.

Ce marqueur est d'autant plus clivant que le système d'approvisionnement de l'eau potable que nous connaissons, en Europe notamment, et qui est en soi un critère reconnu de développement, est aussi un moyen pour faire baisser le coût de l'eau grâce à la mutualisation du service pour l'ensemble de la collectivité.

Les personnes n'ayant pas accès à une eau potable de qualité chez elles sont donc doublement pénalisées. Elles dépensent le plus pour se fournir en eau potable, pour compenser la

logistique nécessaire à l'approvisionnement de ces zones périphériques en accord et parfois en marge de structures étatiques trop souvent inopérantes. Or, ces populations sont, elles aussi, soumises d'une part au stress hydrique résultant du réchauffement climatique qui impacte la quantité d'eau des réservoirs naturels. D'autre part, elles peuvent aussi se retrouver repoussées hors des zones de bassin versant par les autorités, ou repoussées à l'extérieur des grandes villes (comme en Amérique du Sud, dont nous détaillons le cas de Lima, au Pérou) hors des points d'accès aux sources ou aux réseaux municipaux d'eau potable. Leurs territoires sont pourtant l'objet d'un véritable hold-up institutionnalisé par de grands groupes d'inspiration purement capitaliste et spéculative de la part de sociétés, voir d'organisations de portée planétaire. Barrages hydroélectriques totalement illégitimes, exploitations non licites de ressources premières (pétrole, minerais, ressources agricoles, forêts) exclusivement accaparées et transformées afin d'être vendues au déni de toute reconnaissance de la réalité des Hommes et des territoires en présence à des clients extérieurs. C'est un formidable détournement de fonds et de biens naturels.

Partie III - L'apport de la solution Watenergy

Marc Lassus a été le concepteur et le vulgarisateur mondial de la carte à puce. Avec ses équipes, il vient de mettre en place la société Watenergy et le projet du même nom. Celui-ci prévoit notamment la mise en place d'une antenne permettant la géolocalisation du site et l'accès à l'échange d'information.

a) Le projet

Un projet comme Watenergy s'inscrit totalement dans cette démarche. Il vise à donner accès à l'énergie électrique, en tout lieu et en totale autonomie (solaire, éolienne et biomasse), électricité qui est le prérequis pour démarrer une chaîne causale positive d'actions, comme l'épuration de l'eau ou l'accès à Internet. L'objectif est donc de déployer la solution Watenergy sur des communautés délaissées, pour leur donner les moyens de leur développement, et ainsi supporter les premiers projets locaux capables d'améliorer le niveau de vie de l'ensemble des individus (sur le plan alimentaire, économique, sanitaire, de l'éducation etc.).

L'énergie électrique, à un niveau très économique, permet en effet de déployer toute une gamme de services vitaux pour les populations :

- La mise en place d'un générateur électrique autonome notamment par l'installation d'éoliennes d'un nouveau type hypersensibles et à très fort rendement. Cela permet par exemple des applications immédiates en matière d'éducation, de santé et de formation.
- L'eau (dessalement –traitement des eaux saumâtres).

- Les communications satellitaires permettant l'accès à l'Education (système de MOOC's) et à la Santé.
- L'autonomie alimentaire par l'utilisation de techniques très économes en Eau : {Perma-Bio-Aqua-Algo-Fungi-Photo-Api} cultures.
- Le développement d'une Economie Circulaire et des formules de Commerce Equitable apportant des revenus pérennes en particulier aux populations féminines (les plus fragiles ici comme ailleurs).

b) Etat d'avancement de l'outil

L'outil est développé par la société HyperPanel

■ INDUSTRIALISATION IMMÉDIATE DÉJÀ VALIDÉE :

- Les briques et solutions de base existent (containerisation des micro-stations de dessalement + Panneaux solaires + Hub Numérique, etc).

■ UN TRAVAIL PRÉALABLE RESTE ESSENTIEL À RÉALISER :

- Intégration, calibrage, ajustements, tests et mesures sur 2 prototypes pendant une durée de 4 mois (Région PACA ?) :
 - Implication des experts du projet autour de Marc LASSUS.
 - De Pôles indépendants de certifications et de labélisations.
 - D'Universités partenaires comme Polytech-Nice/SophiaAntipolis- INSA Lyon pour ne parler que de la France.
- Ces 2 prototypes pourraient ensuite être déployés (valorisés au prix du Budget engagé) sur les zones emblématiques des Caraïbes en prévision des prochains sinistres.
- WATENERGY serait alors en mesure de capter des premières commandes publiques, de lever de l'argent, puis de se structurer à l'international pour aborder le Marché des Iles et façades maritimes, apporter les premières solutions montagnardes.

c) La mise en place de cette solution pour une première communauté témoin

L'APMM a pour ambition de livrer à un nombre restreint de communautés montagnardes l'outil Watenergy, pour vérifier l'impact de la solution sur le développement des familles riveraines, au travers d'études expérimentales. Si le test s'avère concluant, l'APMM pourra se faire l'intermédiaire avec des donateurs et des ONG pour soutenir la pérennisation et l'extension de ce projet à grande échelle, et sur des régions précaires de montagne.

Axe d'étude pour le projet APMM- Watenergy :

- Déterminer la fonctionnalité de l'outil sur le terrain (ensoleillement, durée de vie ...)
- Mesurer la capacité des populations à s'approprier les fonctionnalités de l'outil
- Suivre la mise en place de solutions concrètes pour la communauté
- Vérifier l'Intégration au sein de la collectivité ou de la région, et surveiller les tensions que cela pourrait engendrer avec les autres détenteurs de la ressource (administration, autorités, concurrents ...)

Toutes ces expériences peuvent mener à un bon considérable sur la transition énergétique. Nos entreprises et chercheurs sont beaucoup plus avancés qu'on ne le dit notamment en matière de force des marées et d'énergie solaire par exemple.

Le cas concret des Andes équatoriales, et de Lima (Pérou)

Pour soutenir notre projet d'avenir, nous avons commencé à nous projeter sur la région des Andes équatoriales. L'APMM a en effet des contacts historiques dans la région, et cet espace est représentatif des territoires de montagne périphériques aux Etats, et possédant des populations enclavées ou en périphérie des grands centres, appauvries par leur situation géographique, et ne représentant pas une priorité au niveau national.

On peut alors étudier deux axes de tension pour l'eau :

1) L'agriculture devenue source de tension dans le partage de l'eau

L'occupation des sols dans la région se fait majoritairement par des exploitations de type familial, de taille réduite, de 0,1 ha à 10 ha, et de 1ha en moyenne. Ces exploitations sont les plus touchées par plusieurs facteurs :

- la perte des fonctions régulatrices de l'eau du *páramo* résultant de la diminution de sa surface suite à l'avancée du front pionnier actif et à sa surexploitation ;
- la faible efficacité hydrologique de l'irrigation due à une infrastructure défaillante, à des techniques inappropriées d'application de l'eau dans les parcelles et à une distribution inéquitable et inadaptée avec des tours d'eau trop longs et des débits trop forts ;
- la pollution domestique et industrielle de l'eau et l'érosion des terres agricoles ;

- l'action inefficace des institutions pour résoudre les problèmes et organiser la gestion de l'eau.

L'ensemble de ces contraintes pèse lourdement sur cet espace de moyenne ou de haute montagne, représentatif des zones montagnardes de l'ensemble du globe.

Le travail du sol permet pourtant à ces populations d'atteindre l'autosuffisance économique tout en étant le moyen de nourrir la communauté sans recourir à la charité nationale ou internationale.

2) L'eau potable, encore difficilement accessible pour toutes les familles

Mais l'eau devient rare à cause de la fonte de ses glaciers et est inégalement répartie dans le pays. C'est pour cela qu'aujourd'hui six millions de Péruviens n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Ils doivent donc acheter l'eau, très chère, amenée par des camions citernes ou utiliser l'eau des ruisseaux non traitée qui cause de nombreuses maladies. Et pour répondre à ce problème, le gouvernement tend à privilégier la côte et Lima au détriment des zones de moyenne et haute montagne.

Mais cela touche aussi les populations pauvres de l'ensemble du pays : *"Le pire est que les gens des quartiers pauvres de Lima payent l'eau beaucoup plus chère que les habitants des zones riches"*, indique Abel Cruz, qui préside depuis 2005 le Mouvement des "sans-eau", une association qui se bat pour les Péruviens privés d'accès à l'eau potable.

Les populations pauvres payent six fois plus cher pour une eau dont ils ne sont même pas sûrs de la qualité. En effet les propriétaires de certains camions prélèvent l'eau de nappes polluées du sous-sol, au lieu de se fournir auprès de Sedapal, l'entreprise publique chargée de traiter les eaux de Lima, comme la loi leur en fait obligation.

Partie IV – La coopération avec les corses et les territoires français d'Outre-Mer

Pour la première fois en France, une majorité régionaliste a gagné les élections en Corse et se trouve en situation de gestion. Les élections législatives les ont aussi dotés de trois Députés de la même sensibilité (Inseme per a Corsica). Ils font face à de grandes difficultés relationnelles avec le Gouvernement pour la mise en place de leurs projets. Ils recherchent des facilitateurs et des acteurs dans l'aide de la gestion des conflits et plus particulièrement en montagne. L'initiative APMM les intéresse. Outre le bénéfice réciproque que nous pourrions tirer d'un partenariat, nous avons de nombreux points à marquer en matière de notoriété et de reconnaissance extérieure vitale.

L'abandon des territoires et notamment des territoires de montagne en France et en Europe par les pouvoirs publics est devenu totalement dramatique. Il s'accompagne ou a été précédé par un affaiblissement historique de la représentation politique des montagnards sur l'ensemble du continent (et bien au delà !...)

Or, pour avoir une chance de « revenir », l’Homme a précisément besoin de retrouver non seulement de l’espace mais aussi des valeurs et un pouvoir politique. La montagne de par ses handicaps mais aussi de par sa faculté de frapper les consciences peut avoir un rôle enfin dévolu à sa dimension. Il est urgent de s’en saisir. L’APMM, la Fondation, l’IPHB (Institution Patrimoniale du Haut-Béarn) peuvent constituer les vecteurs capables d’initier, d’accompagner et d’essaimer les mouvements. Dès lors, nous l’avons déjà bien vu à travers l’immensité des territoires, les alliés et les atouts ne manqueront pas.

Quant aux territoires ultra-marins, ils sont littéralement à l’agonie, abandonnés par les mêmes autorités françaises. J’ai noué de nombreux contacts avec leurs Députés. Ils ne se font plus d’illusions et n’entretiennent plus d’espoir vis à vis de la France métropolitaine. L’APMM peut et doit également retrouver une place auprès de ces populations, de leurs élus dont le destin ne semble plus faire partie des préoccupations de notre pays.

Partie V – La pénétration des esprits et la promotion de la cause de l’APMM

Malgré notre absence, une multitude de jeunes très curieusement s’intéressent à l’APMM. Le seul fait qu’elle existe et qu’elle puisse retrouver un rayonnement mondial passionne de très nombreux étudiants issus de tous les continents et de toutes les écoles.

La langue française qui porte en elle-même une forme de liberté d’indépendance d’esprit, de recherche est en chute libre dans le monde entier, et comme bien d’autres langues elle s’efforce de faire pied à l’« anglo-dollar ». Le retour du français par exemple doit devenir une grande cause mondiale.

Tous les jeunes peuvent être des facteurs de promotions pour l’association et la Fondation car nous sommes porteurs de projets visant notamment à permettre à l’Homme de retrouver l’Homme. Cela doit notamment nous permettre de retrouver une place à l’ONU et à l’UNESCO, aux rencontres de la Conférence des Parties comme nous l’avons eu fait.

La jeunesse et ses nouvelles générations n’ont jamais autant voyagé. Ils sont de plus en plus nombreux, chaque année, à partir à l’aventure, souhaitant se confronter à la réalité du monde. Les motivations peuvent être différentes, études, stages, visa travail, tourisme. L’important c’est qu’il existe cette volonté commune de découverte, cet attrait de l’autre, de nouvelles cultures, de nouveaux paysages. Ainsi, l’APMM, ses enjeux et ses projets s’inscrivent parfaitement dans cette démarche.

L’APMM doit se nourrir de l’imagination de cette jeunesse, de ses ambitions et de ses connaissances. Ce serait plus exactement un rapport de réciprocité. De nombreux projets pourraient naître de cette volonté partagée de faire évoluer les consciences et de garantir un accès plus juste à toutes ces populations de montagne aux besoins de premières nécessités tels que l’eau, l’alimentation, la santé...

Parce qu’ils sont de plus en plus nombreux à travailler dans des ambassades, des ONG, à faire des stages ou des services civiques, cette merveilleuse jeunesse peut être opérationnelle dans

de très nombreux pays sur l'ensemble des continents. L'APMM et la FPH seraient la clé de voûte de cet important réseau, une véritable plaque tournante proposant des rencontres, des formations, des services civiques dont la finalité serait la concrétisation des projets préétablis. De nouvelles modalités d'organisation du travail et de nouveaux champs d'application y seront également définis.

Indéniablement, lorsque nous serons parvenus à rétablir une situation financière et organisationnelle stable les projets qui seront mis en œuvre feront appel aux grandes écoles et aux grands centres de formation et de recherche pour un rayonnement nouveau.

Nous pourrions alors développer un processus de sensibilisation et d'information de niveau mondial pour la promotion de la montagne, la défense de ses intérêts et la réhabilitation de ses populations. Les informations relatives à la montagne sont très rares et la plupart du temps volontairement fausses ou sorties de leur contexte. Nous pourrions alors partir à la conquête de la multitude des moyens d'informations sans oublier les réseaux sociaux. La mise à l'honneur de la culture musicale (comme l'ont fait les corses ou les basques), littéraire, théâtrale, artistique et sportive, promotion de grands alpinistes et remise à la mode de jeux et joutes typiquement montagnards constitueront quelques uns des atouts d'une réaffirmation de l'identité montagnarde.

Partie VI – Une instance de compréhension et de gestion des crises

Cette notion portait, il a peu de temps encore, le terme de régulation des conflits d'usages. La mondialisation spéculative a considérablement durci, voire rendu impossible toute gestion intelligente et partagée des grands espaces montagnards. Pour les uns, ils doivent devenir au mieux de vastes parcs nationaux, mis en œuvre par les États et la communauté dite internationale puis revendus, à terme à des intérêts privés pour différents usages. Pour d'autres, ils ne présentent qu'un intérêt spéculatif immédiat (construction de barrages et retenues d'eau colossales, exploitations sporadique et courtermiste des minerais à des niveaux d'altitudes inférieurs des forêts). Très voisines, les deux visions, sœurs dans leur finalité, n'ont qu'un objectif, l'élimination du montagnard par tous les moyens. Quant à ce dernier, il voudrait perpétuer à travers sa propre vie et celle de ses enfants l'histoire et la condition de montagnard dont il est issu et qui le distingue.

L'institution patrimoniale du Haut-Béarn (IPHB) s'illustre depuis son avènement il y a 25 ans dans l'approche de la gestion des conflits d'intérêts et du maintien d'une présence humaine sur les territoires de vallées et de montagnes. En dépit des violentes attaques et des critiques acerbes, elle écrit une page d'histoire contemporaine, unique en son genre et remarquable d'efficacité. Après avoir solutionné les problèmes d'eau en altitude et résolu l'impossible mise aux normes de la fabrication de fromages en estive, imposée par une directive européenne, elle a trouvé de nouveaux espaces de régulation pour les exploitations forestières, facilité l'installation de 300 bergers dont la moitié sont des bergères et procédé à la modernisation des cabanes de l'ensemble des estives. Elle représente le seul lieu de rencontres possibles entre les divers protagonistes de l'impossible cohabitation sincère des Hommes et des prédateurs. Elle permet le dialogue jusqu'à l'extrême. Elle est l'une des voix les plus entendues en matière de défense et de promotion du pastoralisme. Elle a noué des contrats

avec une multitude d’autres acteurs. Elle constitue un solide point d’encrage territorial dont nous pouvons nous inspirer. Son approche est bâtie sur la gestion patrimoniale (qui croise celle du Bien Commun) conceptualisée par le Professeur Henri Ollagnon. Elle met à la disposition des Hommes et des territoires concernés un pôle d’ingénierie, d’expertise juridique et sociale, d’éveil des consciences et de formation irremplaçables. L’institution vient de réaliser un film remarquable bien que très peu coûteux qui amorce la terrible question de la transmission, de l’installation et de la main d’oeuvre sur les terres agricoles. Ce film et le débat qui s’en suit, remplissent entièrement des salles communales ou de cinéma depuis le mois de décembre dernier. Les différents acteurs tendus à l’extrême qui ne se parlaient pas, il y a un an encore, y participent maintenant en toute décontraction. Bien entendu le problème n’est pas encore traité mais le débat est largement ouvert de manière apaisée.

L’APMM et la Fondation doivent impérativement s’engager dans ce type d’actions auprès des communautés montagnardes, sans quoi, rien ne sera plus possible. Je propose à l’instar de l’IPHB, la réalisation d’un film dont le tournage pourrait être confié à la même réalisatrice. Cette dernière a une profonde connaissance de l’âme des Hommes et des territoires de montagne. Elle a une conscience aiguë de leur histoire et du changement du monde en cours. Ce film, dont nous serions tous des acteurs avec des représentants de quelques communautés montagnardes et des représentants des différents pouvoirs et acteurs constituerait un formidable outil pour alimenter la réflexion.

Partie VII – Mise en adéquation de nos projets avec de nouvelles ressources financières

« *L’argent est le nerf de la guerre* ». Il nous faut impérativement trouver des moyens financiers. Pour relever ce défi nous avons besoin de l’appui et du savoir-faire de tous nos partenaires, de la connaissance des réalités de notre époque.

Partie VIII – Remise à plat et en route de l’outil APMM

Nous devons dans un premier temps procéder au redémarrage de l’APMM dans le respect de sa jeune existence et de son expérience acquise. Nous mettrons en œuvre un processus qui puisse conduire à la tenue d’une nouvelle Assemblée Générale, (pourquoi pas à Oloron-Sainte-Marie qui a déjà fait ses preuves) ou sur un territoire Amazigh, avec lequel nous avons noué après l’Amérique du Sud, l’Himalaya, l’Afrique Subsaharienne une relation très étroite.